

Les moins de 26 ans et l'économie verte –

Document de travail réalisé par l'ORM et destiné à la commission Emplois d'avenir du Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle.

Cette note se propose de décrire le périmètre de l'économie verte puis la place prise par les jeunes de moins de 26 ans en emploi au sein de cette économie : les familles de métiers concernées, leurs effectifs masculins et féminins, les familles de métier employant des jeunes de moins de 26 ans peu ou non diplômés et celles proposant les meilleures conditions d'emploi (temps de travail et stabilité des contrats). Une synthèse conclut sur les filières à enjeux au regard du dispositif des Emplois d'avenir.

1 / Economie verte, de quoi parle t-on ?

L'économie verte est selon la Stratégie nationale de développement durable 2010 – 2013 une économie plus respectueuse de l'environnement visant à développer une économie sobre en ressources naturelles et décarbonée. Pour observer l'emploi, les métiers ou les formations au sein de l'économie verte nous nous référons aux travaux menés par l'Observatoire national des métiers et emplois de l'économie verte (Cf. encadré 1). L'utilisation de leur périmètre et de leur méthodologie garantit des diagnostics « normalisés » permettant des comparaisons interrégionales.

Encadré 1 L'Observatoire des emplois et métiers de l'économie verte

L'Observatoire des emplois et métiers de l'économie verte « a pour but d'offrir un diagnostic partagé et centralisé de méthodes et de chiffrages sur les emplois, métiers et formations de l'économie verte. Il doit mettre en place le suivi statistique, les modes d'observation au niveau national, ainsi qu'une déclinaison spécifique des travaux au niveau régional, dans le cadre des observatoires existants. Il est un lieu de concertation, de partage d'information et de coordination (...) Il est animé par le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du Commissariat général au développement durable (CGDD) » (Dares Analyses, mars 2012, n°18)

En région, chiffrer l'emploi, identifier la structure des qualifications et des âges au sein de l'économie verte nécessite de recourir à une **approche par métiers**. L'approche sectorielle, choisie pour le déploiement du dispositif Emplois d'avenir n'est pas possible en région, en raison principalement d'une inadéquation des sources statistiques à mobiliser. Ainsi, identifier et chiffrer en région l'emploi au sein des écoactivités n'est pas possible¹. Dans un souci d'opérationnalité, les analyses qui vont suivre veillent à faire, autant que possible, le lien entre ces métiers et les secteurs d'activités qui les emploient prioritairement.

Encadré 2 Les écoactivités et l'économie verte

Lorsque le Ministère du développement durable parle d' « emplois verts », il se réfère le plus souvent aux emplois liés aux écoactivités. Les écoactivités désignent la protection de l'environnement (pollutions de l'air, eaux usées, déchets, biodiversité, réhabilitation des sols), la gestion des ressources (eau, récupération, maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables) et certaines activités transversales comme les services généraux publics, la recherche et développement et

¹ En raison, prioritairement, d'une inadéquation des sources statistiques à mobiliser, qui ne sont disponibles qu'au niveau national

l'ingénierie). En France, les écoactivités représentent près de 450 000 emplois en 2010 selon le SOeS, service statistique du Commissariat général au développement durable. Elles concernent directement des secteurs comme le traitement des déchets, le traitement de l'eau, le bâtiment et le génie thermique via l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables. Si l'on ajoute des activités « périphériques », favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles, on obtient le périmètre de l'économie verte, qui recouvre plus de 950 000 emplois. Il inclut des activités comme la gestion des espaces verts, le transport au sens du Grenelle, la production et distribution d'eau, certains domaines de l'agriculture, les services d'architecture, la production industrielle de produits favorables à l'environnement.

Approcher l'économie verte par les métiers nécessite de distinguer :

- ⇒ *Les métiers verts « dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement ».*
9 métiers (professions) verts ont été identifiés, que l'on peut regrouper en 4 domaines² :

Métiers de l'assainissement et du traitement des déchets / métiers de la production et de la distribution d'énergie et eau / métiers transversaux / métiers de la protection de la nature

- ⇒ *Les métiers verdissants « dont la finalité n'est pas directement environnementale mais qui intègrent de nouvelles briques de compétences pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale du geste métier ».*
66 métiers (professions) verdissants ont été identifiés³ que l'on peut regrouper en 12 domaines⁴ :

Métiers liés au bâtiment / métiers liés au transport et à la logistique / métiers liés à la maintenance / métiers liés aux études et recherches / métiers liés à l'entretien des espaces verts / métiers liés à action sociale culturelle et sportive / métiers liés aux industries de process / métiers liés à la mécanique et au travail des métaux / métiers liés à la communication – information / métiers liés à l'ingénierie industrielle / métiers liés au commerce / métiers liés à l'agriculture

Encadré 3 Précisions méthodologiques

Au sein de l'approche de l'économie verte par les métiers, la notion de métiers verdissants est délicate. Les métiers verdissants sont des métiers en évolution de compétences. Un métier dit verdissant peut être encore exercé de façon traditionnelle dans une entreprise (par exemple un jardinier exerçant chez un entrepreneur du paysage traitant les espaces verts de façon standardisée) et faire appel à de nouvelles compétences lorsqu'il est exercé dans une autre (un jardinier exerçant au sein d'une collectivité territoriale ayant mis en place la gestion différenciée des espaces afin de prendre en compte leurs spécificités écologiques). Comptabiliser les emplois verdissants, c'est, aujourd'hui, surestimer l'emploi réellement exercé de façon verdissante. Mais cette approche a un réel intérêt pour envisager les enjeux de formation, car elle met en évidence l'importance des effectifs de professionnels concernés par l'adaptation de leurs compétences et le recours à la formation, et les niveaux de qualification touchés.

² Ce regroupement est celui de l'Observatoire national des métiers et emplois de l'économie verte. Cf. *Les professions de l'économie verte : typologie et caractéristiques* – Dares analyses – mars 2012 – n°018°

³ Il s'agit de l'« estimation basse » de l'Observatoire national des métiers et emplois de l'économie verte, excluant certains métiers de la fonction publique et certains métiers commerciaux retenus dans l'estimation haute (73 métiers).

⁴ Ce regroupement est réalisé à partir de la nomenclature des familles professionnelles de la DARES (FAP) et reprend les distinctions opérées dans l'étude de la DARES citée dans la note 2 ci-dessus.

Combien de professionnels exercent des métiers verts et verdissants en PACA ?

Tableau 1 : part des métiers verts et verdissants au sein des emplois régionaux

	Effectif total tous âges	%
Métiers verts	9 300	0,5%
Métiers verdissants	266 190	14,1%
Tous métiers	1 888 180	100,0%

Source : Insee, RPLR 2008, Champ : actifs ayant un emploi - Traitement ORM - Note : les chiffres sont arrondis à la dizaine

⇒ *Les métiers verts et verdissants représentent environ 15 % de l'emploi régional*

L'emploi des jeunes de moins de 26 ans au sein de l'économie verte (secteur marchand)

Les jeunes sont-ils présents au sein de l'économie verte ?

Tableau 2 : part des jeunes de moins de 26 ans au sein des métiers verts et verdissants

	Effectif total tous âges	Effectif moins de 26 ans	% jeunes de moins de 26 ans
Métiers verts	9 300	810	9%
Métiers verdissants	266 190	39 510	15%
Tous métiers	1 888 180	220 330	12%

Source : Insee, RPLR 2008, Champ : actifs ayant un emploi - Traitement ORM - Note : les chiffres sont arrondis à la dizaine

⇒ *Les jeunes de moins de 26 ans sont légèrement surreprésentés au sein des métiers verdissants. Par contre, ils sont sous représentés au sein des métiers verts.*

Quelles sont les familles de métier présentant des enjeux au regard du dispositif des emplois d'avenir ?

Pour répondre à cette question, les critères suivants ont été retenus :

- L'importance des effectifs dans le métier, afin d'éviter les niches d'emploi au potentiel de croissance restreint
- La part des femmes dans le métier dans la mesure où ces dernières sont globalement très peu présentes au sein des métiers verts et verdissants (environ 13 %),
- La part des jeunes peu ou non diplômés dans le métier,
- La qualité des emplois (part des temps complets et des contrats stables),
- L'existence d'une filière de qualification permettant une progression de carrière.

Tableau 3 Déclinaison des critères retenus au sein des familles de métiers verts et verdissants

Famille de métiers verts et verdissants	Effectif jeunes moins de 26 ans	Part des emplois accessibles			
		sans diplôme ou avec un diplôme de niveau V	Part des emplois à temps complets	Part des emplois en contrats stables	Part des femmes
Métiers de l'assainissement et du traitement des déchets	460	79%	84%	55%	5%
Métiers de la production et de la distribution d'énergie et eau	250	29%	86%	70%	19%
Métiers transversaux	70	19%	75%	47%	42%
Métiers de la protection de la nature	30	58%	100%	74%	0%
Total	810	51%	85%	62%	14%
Métiers liés au bâtiment	19 210	76%	84%	47%	3%
Métiers liés à la mécanique et au travail des métaux	3 620	83%	78%	40%	2%
Métiers liés à la maintenance	3 460	47%	89%	64%	3%
Métiers liés à l'entretien des espaces verts	3 410	79%	76%	40%	3%
Métiers liés à l'action sociale culturelle et sportive	2 660	45%	37%	26%	71%
Métiers liés au transport et à la logistique	2 610	58%	87%	68%	11%
Métiers liés aux études et recherches	1 310	5%	91%	44%	32%
Métiers liés aux industries de process	1 070	18%	87%	55%	37%
Métiers liés à l'agriculture (hors espaces verts)	1 060	62%	75%	51%	14%
Métiers liés à la communication information	760	26%	77%	49%	46%
Métiers liés au commerce	190	12%	81%	57%	57%
Métiers liés à l'ingénierie industrielle	150	4%	92%	57%	37%
Total	39 510	57%	83%	52%	13%

Source : Insee, RPLR 2008, Champ : actifs ayant un emploi - Traitement ORM - Note : les chiffres sont arrondis à la dizaine

⇒ *Au regard des objectifs de ce dispositif « emplois d'avenir » et de son cadrage réglementaire, plusieurs familles de métiers relevant de l'économie verte présentent des opportunités sur lesquelles débattre :*

- **La famille des métiers de l'assainissement et du traitement des déchets** conjugue les caractéristiques suivantes : effectif le plus important quoique modeste au sein des familles identifiées, accessibilité à des jeunes peu ou non qualifiés, travail à temps complet fréquent.

Cette famille recouvre des métiers d'ouvriers qualifiés et non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets comme les agents de station d'épuration, les ouvriers de déchetterie, les ripeurs, les agents d'entretien environnement, les agents de traitement dépolluants.

Ce secteur de la gestion de l'eau, des déchets et de la dépollution est globalement en croissance d'emploi (8 580 salariés en 1999 et 13 286 salariés en 2009 selon les données de l'UNEDIC – Pole emploi). Plus largement, la gestion, le traitement et la valorisation des déchets pourraient trouver de nouvelles déclinaisons en PACA (par exemple, le démantèlement de bateaux de plaisance ?) et plusieurs « cadres d'emplois » sont ciblés par des dispositifs mis en place par la Région. Cependant, c'est un domaine d'activité qui rencontre chroniquement des problèmes de recrutement lié à un manque d'attractivité (méconnaissance ou réalité des conditions d'emplois ?) Il n'occupe que peu de femmes et presque un emploi sur deux s'exerce en contrat à durée limitée. La mise en place d'une filière complète de qualifications allant du niveau V (CAP Opérateur des industries du recyclage, actuellement non réalisé en Région) aux niveaux IV (Bac professionnel Gestion des pollutions et protection de l'environnement, en création) et III (BTS hygiène propreté environnement) pourrait participer à leur valorisation en permettant aux salariés d'accéder à des emplois plus qualifiés (par exemple, chefs d'équipe, chef de site, responsable d'exploitation, etc.). La conduite d'engins du bâtiment peut aussi être une évolution. La totalité de cette filière de formation n'existe pas à ce jour

en région. Certains de ces métiers sont aussi exercés au sein de l'administration publique (en PACA, pour les moins de 26 ans, cela concerne environ 4 % des effectifs pour l'ouvrier qualifié et 30 % des effectifs pour l'ouvrier non qualifié) ou dans le secteur non marchand de l'économie sociale et solidaire (entreprises d'insertion œuvrant dans le recyclage par exemple).

- **Au sein des métiers verdissants se détachent les métiers du bâtiment** qui correspondent à des effectifs importants et offrent un accès possible pour les candidats de niveau V ou peu qualifiés.

Sont identifiés verdissants les métiers de charpentiers, couvreurs, électriciens, maçons, menuisiers, monteurs en agencement et isolation, ouvriers du gros œuvre et second œuvre, plombiers et chauffagistes.

Le bâtiment est un des secteurs fortement mobilisés par les objectifs environnementaux (Cf. Plan Bâtiment Grenelle) et est souvent identifié comme un des principaux gisements d'emplois (par exemple, les chantiers de rénovation thermiques des logements). L'existence d'une filière de formation allant du niveau V aux niveaux II et I est un atout. Par contre, les femmes sont peu présentes et les emplois occupés par les jeunes de moins de 26 ans sont dans un cas sur deux à durée limitée.

- **Les métiers verdissants liés à l'entretien (et la création) des espaces verts** se rattachent à un secteur très présent en PACA : les entreprises du paysage de PACA représentent 13% des effectifs France du secteur en 2011, ce qui signifie une surreprésentation, et sont en croissance d'effectifs (11 150 actifs en 2009 et 12 350 actifs en 2011) selon l'Union nationale des entreprises du paysage.

Les métiers concernés sont les jardiniers, paysagistes et les entrepreneurs de parcs et jardins.

Les jardiniers de moins de 26 ans sont en effectif notable (près de 3 000) et les emplois sont accessibles avec un premier niveau de qualification (CAP, BEP). Le métier est en évolution en raison de pratiques nouvelles⁵ dans l'entretien des espaces verts et dans la création de ces espaces. Par contre, les emplois de terrain de niveau V et IV sont peu occupés par les femmes (même si les emplois de paysagistes d'intérieur, en nombre restreint mais en développement sont plus féminisés) et les métiers verdissants exercés par les jeunes de moins de 26 ans présentent une qualité d'emploi médiocre au regard de la stabilité de l'emploi.

- **La famille de métiers du transport et de la logistique** comprend plusieurs métiers qualifiés, en effectif important et en fortes évolutions de compétences en raison de la recherche d'optimisation des trajets, de la rationalisation des flux de marchandises, etc. Néanmoins, les métiers accessibles avec un diplôme de niveau V correspondent à des métiers plus faiblement verdissant comme les conducteurs de véhicule routier de transport en commun, les conducteurs routiers de marchandises ou les ambulanciers, recourant aujourd'hui à l'éco-conduite. Les femmes sont peu présentes mais font une percée notable dans la conduite de voyageurs.

- **Au sein de la famille de métiers liés à l'agriculture**, un seul des métiers retenus comme verdissant est accessible avec un diplôme de niveau V, et relève de l'exploitation forestière.

Il s'agit des ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture (ouvriers forestier, bûcherons, débardeurs, sylviculteurs, etc.).

⁵ Ainsi, par exemple, la diminution de moitié de l'usage des pesticides d'ici à 2018 fixé par le plan Eco-Phyto 2018

La structuration et le développement de la filière bois - énergie en région mise en avant par la Mission régionale bois – énergie pourrait porter la croissance d’une partie de ces emplois. Cependant, les effectifs stagnent (environ 1500 emplois tous âges confondus, chiffre constant entre 1999 et 2009).

- Les effectifs des métiers verts et verdissants liés à **la mécanique et au travail des métaux** recouvrent en grande partie des emplois relevant du secteur de l’automobile et exercés peu ou non qualifiés.

Il s’agit des emplois exercés non qualifiés de mécaniciens auto, carrossiers auxquels ajouter les mécaniciens agricoles, les métalliers, serruriers et réparateurs en mécanique non qualifiés.

L’activité de maintenance réparation s’exerce de plus en plus au sein des réseaux de constructeurs au détriment des mécaniciens réparateurs sans enseigne. Le verdissement de l’activité se lit à travers de nouvelles réglementations visant à diminuer l’impact écologique des véhicules. Se met en place, par exemple, un label « garage écologique » pour la gestion des déchets. Apparaissent, de façon marginale, des véhicules hybrides et électriques. Mais pour intervenir sur ces véhicules, une habilitation est nécessaire, ce qui freine la possibilité d’accès à l’emploi en étant non qualifié. De même, la nécessité croissante de connaître le principe de fonctionnement des systèmes électroniques élève le niveau de connaissances exigées par les employeurs. Cependant, une offre de formation est mobilisable et la branche professionnelle a mis en place des certificats de qualification professionnelle. Selon l’observatoire de l’Association nationale de la formation automobile (ANFA), les départs en retraite des artisans devraient s’accélérer dans les années à venir.

⇒ *A contrario, plusieurs familles de métiers relevant de l’économie verte présentent moins d’enjeux pour les motifs suivants :*

- Un faible effectif de jeunes de moins de 26 ans en emploi et une potentialité de développement incertaine : c’est le cas de familles de métiers verts : ceux liés à la **protection de la nature** (agents techniques forestiers, garde des espaces naturels), et ceux liés à la **production et distribution d’énergie et eau**. Ces derniers concernent majoritairement des techniciens et ingénieurs. Seul un tiers des emplois relève du statut ouvrier, et intègre une part importante de professionnels exerçant au sein d’EDF et GDF Suez.
- Un niveau de qualification élevé des métiers retenus comme verts ou verdissants au sein de ces familles : ainsi les **métiers verts transversaux** (techniciens et ingénieurs de l’environnement et du traitement des pollutions), les familles de métiers verdissants liés aux **études et recherches**, à **l’ingénierie industrielle**, aux **industries de process**, au **commerce** (les métiers identifiés sont les acheteurs, les cadres de la mercatique) des métiers liés à la **communication information** (graphistes, stylistes, etc.) et à un niveau moindre les métiers liés à la **maintenance** où, hormis la maintenance réparation automobile, il s’agit d’emplois de techniciens et d’agents de maîtrise plutôt accessibles avec un niveau IV voire III.
- Un exercice fréquent de ces métiers hors du secteur marchand : au sein des emplois de **l’animation socioculturelle**, le métier verdissant accessible avec un niveau V est celui d’animateur socioculturel.

Contrairement à plusieurs domaines de l'économie verte, les femmes y sont majoritaires et soutenir ces emplois permettrait de soutenir l'emploi féminin. Les formations Jeunesse et sport offrent théoriquement la possibilité d'entamer un cursus de formation dès le niveau V et de parvenir à un diplôme de niveau II. Mais ces emplois ne sont pas tous, loin de là, exercés dans le secteur marchand. Une majorité d'entre eux s'exercent dans le secteur non marchand de l'économie sociale et solidaire (près de 70 % des postes en 2009 tous âges confondus selon l'observatoire de la CRESS).